

Irai

L'école classée première du concours de collecte

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 5 avril 2017

310 mots | Jérôme ANDRILLON



Vainqueur du concours, l'école d'Irai a gagné une imprimante 3D.

Le premier prix du concours sur les emballages plastiques, organisé par le Smirtom de la région de L'Aigle, a été gagné par l'école d'Irai. Celle de Saint-Maurice s'est classée 2^e.

Le premier prix du concours sur la collecte des emballages plastiques a été remis à l'école d'Irai, lundi après-midi, par Dominique Netzer, président du Smirtom, Laurent Dutertre, ambassadeur du tri, Delphine Guillemain, directrice et Jean-Luc Beaufile, maire. En récompense, l'école a reçu une imprimante 3D.

Ce concours, proposé en octobre et novembre 2016 aux écoles du secteur, a concerné 605 élèves. Le but était de collecter un emballage spécifique, le PEHD (polyéthylène haute densité) qui concerne les bouteilles de lait, bidons de produits ménagers, gels douche, shampoings mais aussi ketchup ou mayonnaise.

350 kg récupérés

Cette opération a été menée en collaboration avec Les hommes fourmillent de L'Aigle, dans le cadre du festival Le Dédé fait son ciné. « **Les enfants devaient collecter chez eux ces plastiques qu'il fallait ramener à l'école, explique Dominique Netzer. Sept écoles ont participé et 350 kg ont été récupérés.** »

L'an prochain, un nouveau concours sera organisé sur une autre thématique, « la consommation responsable », dans le cadre du festival Le Dédé fait son ciné, ajoute Franck Ginistry, président des Hommes fourmillent.

Le classement : 1. école d'Irai (1,25 kg par élève) ; 2. école de Saint-Maurice-les-Charencey (1,20 kg) ; 3. collège de Moulins-la-Marche (club environnement) ; 4. école de Saint-Ouen-sur-Iton ; 5. école de Villers-en-Ouche ; 6. école de Rai ; 7. école Mazeline de L'Aigle.